

Plan national pour la gestion durable du Guanaco en Argentine

RAPPELANT que l'aire de répartition du guanaco comprend l'Argentine, la Bolivie, le Chili, le Paraguay et le Pérou, et que l'espèce est menacée de disparition en Bolivie, au Paraguay et au Pérou ;

SACHANT que l'Argentine abrite plus de 80% de la population de l'espèce, avec des densités très variables sur l'ensemble du pays ;

RECONNAISSANT que depuis plus d'un siècle, la Patagonie argentine est victime d'un processus de désertification progressif et continu qui provoque la dégradation marquée de zones importantes ;

CONSIDÉRANT que les secteurs de l'élevage jugent à tort que le guanaco est responsable de la dégradation des pâturages utilisés par les ovins et ont récemment plaidé en faveur de mesures de prélèvement au sein de certaines populations situées à l'extrême sud de son aire de répartition ;

SOULIGNANT que le guanaco peut constituer une ressource précieuse, sachant qu'il possède l'une des fibres animales les plus fines au monde, ce qui permettrait de disposer d'un produit alternatif en complément de l'élevage ovin ;

SACHANT qu'en 2019, l'Argentine a adopté un Plan national pour la gestion durable du Guanaco, lequel autorise le prélèvement de guanacos sauvages pour leur viande, leur peau et leur fibre, et le transit interprovincial des produits issus de la chasse commerciale ;

CONSIDÉRANT que des doutes subsistent quant à la possibilité de réaliser l'objectif proposé d'utilisation durable des populations de guanacos et quant à certaines mesures figurant dans le Plan national, notamment en ce qui concerne le prélèvement de spécimens dans la nature ;

RECONNAISSANT que les milieux scientifique et technique ont signalé que le Plan national comportait des lacunes, que ces points de vue n'ont pas été réellement pris en compte, et que sur les 15 provinces qui forment l'aire de répartition du guanaco, seules quelques-unes ont été consultées ; et

SOULIGNANT qu'entamer un vaste processus de consultation auprès des secteurs concernés permettrait d'améliorer considérablement le Plan national de gestion durable du Guanaco en Argentine ci-dessus mentionné ;

Le Congrès mondial de la nature 2020 de l'UICN, lors de sa session à Marseille, France :

DEMANDE au gouvernement argentin :

a. de suspendre la mise en œuvre du Plan national de gestion durable du Guanaco récemment adopté en Argentine afin d'introduire des modifications visant à garantir la viabilité de la gestion des populations de guanacos sur l'ensemble de leur aire de répartition nationale et un contrôle efficace de la surexploitation et du braconnage de l'espèce ;

b. d'élaborer, de manière consensuelle et en collaboration avec tous les secteurs concernés et les provinces de l'aire de répartition du guanaco en Argentine, un Plan national révisé pour la gestion du guanaco qui tienne compte des connaissances scientifiques sur la gestion et l'état de conservation de l'espèce dans toute son aire de répartition nationale ; et

c. de veiller à ce que le Plan national révisé prévoie un système de traçabilité efficace qui permette d'identifier et de distinguer la fibre dans le commerce provenant de la tonte de guanacos vivants de celle provenant de la tonte d'animaux morts, dont la commercialisation n'est pas recommandée.